

1956

French  
Report of Meeting setting up IFSW

1956

Report of Meeting setting up IFSW  
in Munich - French.

Constitution Passed IFSW Council  
Meeting 1957

Legally registered 1958

# LES REUNIONS DE "L'INTERNATIONAL FEDERATION OF SOCIAL WORKERS"

## "LA FEDERATION INTERNATIONALE DES ASSISTANTS SOCIAUX"

---

Nous voulons vous dire quelques mots - avant les comptes rendus officiels - des réunions qui se sont tenues à Munich, dans le cadre de cette Fédération d'Associations, et organisées à l'instigation de Mr. NIHON, de l'Union Belge des assistants sociaux qui en avait pris l'engagement et la charge à Toronto en 1954.

Une ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE a réuni le dimanche 5 août des représentants des Associations nationales ayant demandé leur affiliation (étudiée par le Comité Belge) et versé leur cotisation.

Onze associations nationales avaient régulièrement adhéré : Angleterre, Allemagne, Belgique, Canada, Danemark, Etats-Unis, France, Grèce, Hollande, Italie, Suisse.

Mademoiselle M.L. GINET, à qui la présidence de la réunion incombait, déclare donc la Fédération régulièrement constituée, puisqu'il avait été décidé au cours des réunions préliminaires que la Fédération internationale serait officiellement fondée lorsque 7 Associations nationales, poursuivant des buts communs, se seraient regroupées.

Les Associations ainsi fédérées constituent le Conseil de la Fédération à raison de 3 délégués au maximum pour chaque pays suivant les statuts provisoires dont l'étude a été poursuivie par Monsieur NIHON et Monsieur Marios RAPHAEL avec Mademoiselle GINET.

Participaient également à la réunion, les délégués responsables par continents qui depuis Toronto, ont poursuivi un effort de regroupement des Associations :

- Mr. Donald S. HOWARD, recteur de l'Ecole de Service Social de l'Université de Californie pour l'Amérique du Nord,
- Mlle M. Josephina ALBANO, chargée de la section sociale de l'Union panaméricaine pour l'Amérique du Sud,
- Mr. B. CHATTERJIE, secrétaire de la Conférence internationale de Service social pour l'Asie,
- Mr. J. NIHON, responsable pour l'Europe de la Fédération, et Président du Comité belge de service social assistait Mlle GINET dans la conduite de la réunion et rendit compte du mandat qui lui avait été donné à Toronto de faire revivre la Fédération et de son action en Europe.

La présence dans cette réunion de Monsieur J. HOFFER, secrétaire de la Conférence internationale de service social, et de Monsieur M. MILHAUD, chargé à Genève de la Division sociale de l'O.N.U. revêtait un intérêt spécial. En effet, l'un et l'autre ont déclaré leur souci de recevoir toutes suggestions pour établir les meilleurs contacts en vue d'assurer la représentation des professionnels et leur perfectionnement technique auquel Monsieur MILHAUD paraît tout spécialement s'attacher.

Plusieurs interventions du Docteur HUET, accueilli à titre d'observateur avec plusieurs autres délégués, au nom de la Fédération Française des Travailleurs sociaux, ont attiré l'attention sur l'importance des traductions et définitions du mot "social worker" en français et sur les différentes acceptions du terme "travailleur social". Le docteur HUET a demandé l'affiliation de la Fédération Française des Travailleurs sociaux à l'organisation internationale.

Une large discussion est alors intervenue à laquelle participent notamment Monsieur D. HOWARD, Monsieur NIHON et Mademoiselle ALBANO. On expose que ces points ont déjà été débattus à la Conférence Internationale de Paris, et ont depuis suscité des travaux de commissions en Europe auxquels on s'est référé pour proposer le titre en français de Fédération Internationale des Assistants sociaux.

Nos collègues étrangers (Amérique du Nord et du Sud en particulier) font ressortir l'importance qu'ils attachent à une formation professionnelle reçue dans une Ecole de Service social comme critère d'adhésion à la Fédération et à la définition du mot "social worker".

Une délégation de l'Association américaine conduite par Miss Violet SIEDER, professeur à l'Ecole de service social de New-York, définit de façon très positive les buts et moyens de travail que devrait se proposer la Fédération, et notamment :

- spécifier le travail de la Fédération sur le plan professionnel en trouvant des voies et moyens pour un échange entre associations nationales afin d'élever le niveau professionnel de leurs membres.
- représenter les professionnels auprès des Nations Unies et entretenir tous rapports avec les organismes internationaux à buts sociaux.

Mademoiselle GINET rappelle que, en matière de nouvelles admissions, il faut s'en tenir aux décisions prises à Toronto et que le Conseil de la Fédération réuni à ce jour a pour tâche essentielle de désigner le Comité de 15 membres qui devra administrer la Fédération et aura notamment à connaître de ces questions.

Une REUNION RESERVEE AUX SEULS MEMBRES DES ASSOCIATIONS REGULIEREMENT AFFILIEES est alors décidée pour le 9 Août afin de procéder à la désignation de ce Comité.

Le Comité de la Fédération a été constitué de la manière suivante:

Mlle M.L. GINET	(France)	Présidente
Mlle J. LOHNIS	(Pays-Bas)	Vice-présidente pour l'Europe
Mlle B. THUZEL	(Canada)	Vice-Présidente pour l'Amérique du Nord
Mr. D.V. WILSON	(Etats-Unis)	Secrétaire
Mlle H. FRADENHAGEN	(Suisse)	Trésorière
Mr. J. NIHON	(Belgique)	
Mme SCHULTER	(Allemagne)	
Mr. Marios RAPHAEL	(Grèce)	
Mlle R. STASI	(Italie)	
Mme Rice JONES	(Angleterre)	

A désigner : 1 membre pour le Danemark et 1 membre supplémentaire pour les Etats-Unis et pour la France.

Deux postes de vice-Présidents restent à pourvoir dans le cadre d'affiliations attendues venant d'autres continents.

A la suite de cette séance de désignation, le Conseil s'est réuni le 10 août pour prendre les premières décisions relatives au travail de l'année.

Monsieur J. HOFFER, secrétaire de la Conférence internationale a été invité à examiner avec le Conseil; les relations qu'il serait souhaitable de voir s'établir entre les Conférences internationales et la Fédération. Le conseil de celle-ci a demandé notamment l'affiliation de la Fédération à la Conférence à titre de membre associé.

Il a en outre été décidé que le Comité serait chargé dans son entier, de l'étude des demandes d'adhésions après rapport si nécessaire, des vice-présidents continentaux.

Une commission des statuts composée notamment de membres juristes du Comité est également désignée. Elle comprend : M. D.V. WILSON, (secrétaire) ainsi que Mlle R. STASI et M. M. RAPHAEL. Elle sera chargée notamment d'apporter le plus de clarté possible dans leur rédaction bi-lingue.

Une réunion du Conseil de la Fédération est alors prévue pour août 1957 en Suisse où nos collègues transalpines nous ont invitées avec leur hospitalité coutumière.

Ce bref compte-rendu ne serait pas complet si nous ne disions pas ici les facilités qui nous ont été données pour ces rencontres par les conférences internationales qui ont mis aimablement à notre disposition une salle bénéficiant du système d'interprétations simultanées et ont fait connaître nos projets de réunion et leurs ordres du jour.

Remercions également nos collègues allemandes qui nous ont aidés tout au long de ces journées de travail pour en parfaire la réalisation et qui nous ont organisé une réception très réussie afin de permettre de nombreux contacts amicaux.

Nous espérons bien vivement d'autres réunions qui nous verrons plus nombreuses encore, venant de pays et d'Associations non encore représentées à Munich.